



Mariage a l etranger et papier de resident

Par **yannfred**, le **15/11/2012** à **12:38**

bonjour je me suis marie aux etats unis dans l etat de californie.je desire divorcer de ma femme qui est actuellement residente en france.puis je le faire en france?

je ne desire pas que les papiers de ma femme ne soit pas renouveles mais je ne veux plus rien avoir a faire avec elle legalement...

nous n avons pas d enfants et elle na pas de travail,a t elle des recours pour rester en france sans mon aide?elle veut que je lui signe ces papiers pendant trois ans sans aucune vie de couple ce que je ne peux accepter.je ne veux pas non plus qu on l expulse car je trouve cela un peu trop.je desire simplement qu elle se prenne en charge seul.

ps: desole pour les accents ,une touche de mon clavier ne fonctionne plus.